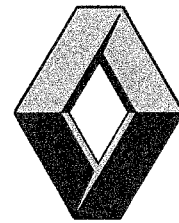


LA Force en Liberté
FO FO FO FO FO
L'efficacité réformiste

FO



Usine
Georges Besse de Douai
Tél. : 01/76/83/95/86
Fax : 03/27/95/04/51

Le : 23 février 2010 – TG-7

PELATA MET L'EQUILIBRE SOCIAL EN PERIL

Suite à une demande de **FORCE OUVRIERE**, les organisations syndicales **FO-CFE/CGC-CGT-CFDT-CFTC** se sont réunies ce lundi 22 février à **BOULOGNE-BILLANCOURT**.

Au cours de cette intersyndicale, il a été décidé d'un commun accord l'élaboration d'un courrier adressé à **M. PELATA, Directeur Général Renault SAS** afin de débattre de l'injustice flagrante qu'il a provoqué en distribuant une enveloppe de 30 millions d'euros à quelques 2 500 cadres dirigeants.

Par ailleurs, pour appuyer la démarche engagée en vue d'obtenir une rencontre, 2 organisations syndicales (**FO** et **CGT**) ont décidé d'actions communes à mener dans tous les établissements le jeudi 25 février si nous n'avons toujours pas de date de réunion sur le sujet.

Quant à l'intersyndicale proposée à Douai par **SUD-CFTC** et **CGT bis**, il est bien évident que **FORCE OUVRIERE** ne participera pas à cette mascarade orchestrée par **SUD**.

Courrier à M. PELATA

.../...



Monsieur Patrick PELATA
Directeur Général délégué aux opérations
13/15 quai le Gallo
92513 BOULOGNE-BILLANCOURT

Copie :
Gérard LECLERCQ DRHG

Boulogne Billancourt, le 22 février 2010

Objet : demande de rencontre

Monsieur le Directeur,

Les négociations salariales 2010 achevées en décembre 2009, laissaient supposer un niveau de Free Cash Flow très légèrement positif n'autorisant qu'une marge de manœuvre extrêmement restreinte, comme n'avait pas manqué de le souligner Mr LECLERCQ.

Deux mois plus tard, à l'annonce officielle des résultats financiers, nous apprenons avec plaisir que le Free Cash Flow s'élève en fait à 2100 millions d'€. Les énormes efforts consentis par tous les salariés de RENAULT SAS, que Carlos GHOSN et vous-même aviez exigés d'eux, ont donc enfin porté leurs fruits, malgré un contexte économique particulièrement difficile.

Nous pouvons d'ailleurs nous interroger sur ce qu'auraient été les résultats de ces négociations, si nous avions disposé des chiffres officiels.

Votre courrier du 12 Février annonçait aux cadres dirigeants de l'entreprise l'octroi d'une prime de performance conséquente (sujet très vaguement abordé pendant le CCE du 17 Février).

Nous vous rappelons que les 500 € accordés à l'ensemble des salariés de RENAULT SAS et filiales françaises, soit 55000 salariés, représente une enveloppe de 27,5 millions d'€ ; cette prime de performance accordée aux seuls « éligibles », environ 2800 personnes sur l'ensemble du Groupe (dont 2500 sur Renault sas), représenterait au minimum une enveloppe de 30 millions d'€. Ce courrier suscite au sein de l'entreprise de très vives réactions de colère et d'incompréhension, exacerbées par un fort sentiment d'injustice.

Vous comprendrez donc l'urgence qu'il y a à se rencontrer.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de nos salutations respectueuses.

Pour la Cfdt :
Fred DIJOUX

Pour la CFE-CGC :
Gérard BLONDEL

Pour la CGT :
Fabien GACHE

Pour FO :
Laurent SMOLNIK

Pour la CFTC :
Lionel HEIN

90/8 BERTIN